

Domaine Public D P

JAA
1002 Lausanne

6 août 1992 – n° 1092
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Bouchons

Avec l'été reviennent les traditionnels «bouchons» sur les grands axes routiers européens, pudiquement baptisés ralentissements, même lorsqu'ils contraignent les migrants estivaux à la plus complète immobilité temporaire. Dans la journée du 1^{er} août, la France a dénombré sur son territoire des colonnes de véhicules à l'arrêt totalisant 500 kilomètres.

On peut bien sûr préconiser le développement du réseau afin de mieux adapter les infrastructures aux besoins. Quitte, en répondant à un besoin de pointe quelques jours par an seulement, à stimuler le trafic le reste de l'année. Il y a quelques semaines à la TV française, Jacques Delors n'a pas hésité à recommander ce choix, à la fois pour améliorer le réseau européen et pour stimuler la relance économique.

On peut aussi imaginer mettre un frein à cette frénétique transhumance en fixant des prix de déplacement plus conformes aux nuisances et aux coûts qu'ils engendrent — bruit, pollution de l'air et du sol, destruction des paysages, décès, blessures et invalidités (voir p. 2 l'article sur le développement durable). L'économie mondiale n'est pas au mieux de sa forme. Les locomotives que sont le Japon, l'Allemagne et les Etats-

Unis ne semblent pas prêtes à remettre en mouvement le convoi. Les instruments classiques de la relance n'opèrent plus et les consommateurs inquiets sont plutôt réticents à la dépense. L'avenir économique paraît bouché. L'occasion de se poser la question de la validité d'un système qui ne survit qu'au rythme accéléré de la consommation et de distinguer les besoins prioritaires à l'aune d'un capital de ressources naturelles limité et du déséquilibre grandissant entre les populations de la planète dès lors qu'il s'agit d'accéder aux biens et aux services.

L'endettement et le déficit budgétaire des collectivités publiques suisses, s'ils n'atteignent pas le niveau de nos voisins, ne laissent pas d'inquiéter. Comme la charge fiscale est chez nous relativement modérée en comparaison internationale, il est tentant pour faire face d'augmenter les impôts. Mais en Suisse c'est une décision qui relève du peuple, lequel montre actuellement une réticence marquée à donner son accord. Blocage. Les uns crient à la catastrophe, comme si chaque franc dépensé par l'Etat et chaque poste de la fonction publique représentaient un apport essentiel à la

JD

suite en page 2

Eurocompatibles, les assurances

(y) Les compagnies d'assurances comptent, et c'est notoire, au nombre des sociétés les mieux préparées à l'Europe et à ses exigences, notamment en matière de présentation des comptes et du bilan. Pour preuve: les derniers rapports annuels pour l'exercice 1991 des groupes Zurich et de La Bâloise, avec comptes consolidés et force explications sur les principes de consolidation et d'évaluation.

La Bâloise se lance même dans un lexique des termes techniques «pour une meilleure compréhension du langage de l'assurance» tandis que le groupe Zurich pousse la transparence jusqu'à donner le détail de la répartition du bénéfice net (262 969 321 francs) en précisant que les

dix administrateurs (dont la moitié membres du comité) touchent des tantièmes pour 800 000 francs. De quoi alimenter la petite caisse de M^{me} Vreni Spoerry, conseillère nationale, comme de MM. David de Pury (ABB), Helmut Maucher (Nestlé) ou du conseiller aux Etats Markus Kündig.

Au reste, les deux compagnies soulignent tout l'intérêt des marchés offerts par les nouveaux Etats fédérés allemands, où La Bâloise enregistre «une croissance extraordinaire de la production» tandis que le groupe Zurich y a réalisé «une bonne moitié» de la croissance des primes obtenue en Allemagne.

A noter enfin cette bonne nouvelle pour les automobilistes: l'assurance casco de La Bâloise couvre désormais aussi les dommages causés par les «morsures» de petits animaux vivant en liberté, par exemple les martres. ■

Une couche de peinture verte ne suffira pas

(jd) En prélude au sommet de Rio, Stephan Schmidheiny a fait la une de nombreux magazines. Le «millionnaire vert», à la tête d'un groupe industriel et commercial qui emploie près de 50 000 salariés à travers le monde, présentait alors son ouvrage «Changer de cap», la réflexion d'un groupe international d'entrepreneurs pour conjuguer économie et écologie dans la perspective d'un développement durable. Une tentative séduisante puisqu'elle propose de réconcilier deux dimensions apparemment contradictoires et pourtant perçues comme indispensables à la survie de l'humanité.

Une modernisation écologique

Jusqu'à présent nous nous sommes inquiétés des effets néfastes de la croissance économique sur l'environnement. Aujourd'hui ce sont les conséquences négatives des atteintes à l'environnement sur l'avenir de l'activité économique qui doivent nous préoccuper. En effet, si nous voulons préserver la possibilité du développement économique, il s'agit de ménager les ressources naturelles et de traiter la nature comme un bien rare. Le changement que propose Schmidheiny passe par une révolution technologique qui permettra de produire plus avec moins de matières premières et d'énergie tout en réduisant les déchets. Le mot d'ordre est à l'efficacité. Mais cette révolution ne se réalisera que si des contraintes suffisantes nous y obligent. Non pas des interdictions et des contrôles bureaucratiques accrus, lourds et coûteux, mais la création de marchés pour ces technologies efficaces grâce à des taxes d'incitation, des

certificats d'émissions, des impôts écologiques qui traduisent la rareté des ressources naturelles et l'effet négatif de la production sur l'environnement. Cette «modernisation écologique» devrait garantir un développement durable et répondre aux exigences justifiées des populations du tiers monde à un niveau de vie plus décent.

Schmidheiny a-t-il découvert la panacée qui va permettre à l'humanité enfin réconciliée avec son environnement naturel de se lancer avec espoir dans l'aventure du prochain millénaire ?

Les contraintes du marché

Si le modèle est séduisant, il recèle pourtant plusieurs faiblesses. Pour sa réalisation, Schmidheiny en appelle à la conscience de toutes les personnalités dirigeantes. Mais s'agit-il d'un problème de conscience dès lors que l'action proposée doit se conformer aux mécanismes du marché ? Le patron d'entreprise, quelle que soit sa conscience des

problèmes écologiques, ne peut raisonner à long terme : c'est chaque année qu'il est contraint de faire un chiffre d'affaires et de devancer ses concurrents s'il veut survivre. Et lorsque des entreprises, en général multinationales, renoncent à telle production particulièrement polluante, c'est plus par crainte de voir leur image de marque ternie dans l'opinion et chuter leur chiffre d'affaires que par conscience écologique.

Des économistes soucieux de l'environnement ont imaginé bien avant Schmidheiny des instruments de protection de l'environnement conformes à l'économie de marché. Or qu'observe-t-on ? Les milieux économiques vouent aux gémonies les réglementations liberticides et louent des conditions-cadre à la fois plus souples et plus efficaces telles que les préconise l'industriel helvétique. Mais lorsqu'un projet dans ce sens est présenté, les mêmes lui trouvent tous les défauts. Argument décisif, la concurrence internationale : la Suisse ne peut faire cavalier seul au risque de renchérir ses coûts de production ; la Communauté européenne se résoudra à introduire une taxe sur le CO₂ lorsque ses concurrents américain et japonais feront de même. Bâle qui a introduit des certificats d'émissions annonce que le système a peine à démarrer (voir ci-contre). Bref les producteurs, et les exceptions confirment la règle, cherchent avant tout à s'affranchir au mieux de toutes les contraintes qui alourdiraient leurs charges, et c'est bien compréhensible. Hugo Lever, secrétaire général du Conseil européen des industries chimiques, n'a-t-il pas traité récemment le projet Schmidheiny d'académique et de puéril et proposé à la CE d'améliorer de 15% l'efficacité énergétique de l'industrie chimique à condition que Bruxelles renonce à une taxe sur le CO₂. L'Association européenne de l'industrie du plastique s'est opposée avec succès à une directive imposant aux producteurs et aux distributeurs de reprendre les emballages de leurs produits — à l'instar de ce que fait l'Allemagne —, au profit de l'encouragement à l'incinération des déchets.

Plus qu'un enjeu technique

Le physicien Willy Bierter, l'un des fondateurs de l'écocentre de Langenbruck, adresse une critique plus fondamentale encore aux propositions de Schmidheiny (*Das Magazin*, n° 22, 29 mai 1992). Cette transformation écologique de

Bouchons

(suite de l'édito)

survie de la société. Les plus téméraires prescrivent une cure d'amaigrissement brutale sans trop se soucier des dégâts probables au tissu social.

Cette situation pourtant constitue une chance, celle d'analyser sans préjugés les prestations publiques et de dégager des priorités. Il sera peut-être nécessaire d'alourdir la fiscalité, mais une fois acquise la certitude que sont restreints les gaspillages et

supprimées les rentes de situation injustifiées.

Le malaise qui semble saisir la population, l'indifférence croissante à la vie politique et la méfiance à l'égard des autorités ne sont probablement pas sans rapport avec la multiplication des bouchons. Mais vouloir les faire sauter pour continuer comme avant — trafic, consommation, rôle de l'Etat —, c'est prendre le risque de casser la bouteille et d'altérer le breuvage.

JD

Dur, dur, l'éco-capitalisme

(y) Ni les commentaires flatteurs du *Wall Street Journal*, ni le silence sans doute réprobateur du champion de la réconciliation entre business et environnement, Stephan Schmidheiny, n'y ont changé quoi que ce soit: le système des «bons d'émissions», lancé au début de l'année par les deux demi-cantons de Bâle, ne fonctionne tout simplement pas. Les entreprises dédaignent cet instrument pourtant non coercitif et qui respecte les mécanismes prétendument auto-régulateurs du marché...

Ainsi va, plein d'aléas, le développement de l'éco-capitalisme. A se demander si l'on peut espérer jamais marier l'eau et le feu, concilier la douceur de la vie et la violence des affaires, un rendement raisonnable et l'agressivité usuelle sur les marchés, un développement harmonieux et la croissance à tout prix (qui n'avance pas recule).

Car l'expérimentation pratique s'avère une dure épreuve pour tous ceux qui tentent de concilier les soucis du monde des affaires, soumis à la dictature des taux de croissance et de rentabilité, et les préoccupations de l'écologie, qui veut sauvegarder le milieu vital de chaque être tout comme la planète entière et ses ressources naturelles. A cet égard,

les initiatives sont toutes placées à la même enseigne, qu'elles émanent des pouvoirs publics ou soient le fait de l'initiative privée. A titre d'illustration, un exemple, parfaitement symptomatique, tiré de la réalité suisse.

Tout le génie des mesures incitatives, mais...

A Bâle, où dominent à la fois l'industrie chimique et l'inquiétude écologiste, la «sensibilité verte» a de la tradition, et le législateur de l'imagination. Aussi bien, les deux demi-cantons ont introduit, le 1^{er} janvier dernier, une disposition prévoyant les fameux «bons d'émissions», sortes de «certificats» délivrés par l'Etat aux entreprises qui, par une avance technologique et un investissement lourd, sont parvenues à réduire sensiblement leurs émissions nuisibles, au point de les situer en-deçà des valeurs-limites autorisées par la législation cantonale, plus sévère que celle de la Confédération. Transmissibles, ces certificats ne sont pas libellés en francs, mais en quantité de polluants, économisés ici et inévitables ailleurs.

Par exemple, pour récompense d'un effort ayant permis de diminuer d'un certain nombre d'unités telle ou telle for-

me d'oxyde de carbone, l'entreprise méritante reçoit un «bon» pour 70% (au maximum) de la quantité économisée du même polluant atmosphérique, titre qu'elle peut vendre ou remettre à toute exploitation se trouvant dans l'impossibilité technique et financière de consentir un investissement analogue.

Tout le génie des mesures incitatives se trouve concentré dans les «certificats» précités: les entreprises sont motivées pour mieux faire, cela ne coûte rien à l'Etat, et l'environnement sort gagnant à tout coup. Trop beau pour se vérifier dans la réalité. Depuis le début de l'année, les autorités compétentes n'ont eu que deux demandes de «certificats» à examiner: l'une était irrecevable, et l'autre, émanant d'une filiale de Sandoz, demeure en suspens. Autant dire que le «marché des bons d'émissions», dont on espérait la création quasi spontanée, ne fonctionnera probablement jamais, à l'instar du système lui-même. ■

Lausanne – Berne

(cfp/pi) Au début de son mandat de conseiller national, le socialiste bernois Alexandre Tschäpätt a perdu sa fonction de dirigeant des juges d'instruction du district de Berne, la Cour suprême du canton ayant estimé qu'il ne pouvait pas mener les deux tâches de front. L'épisode a provoqué une réflexion sur les mandats d'un certain nombre de juges bernois, et le débat sur les fonctions accessoires a été relancé. Le Conseil d'Etat vaudois prend aussi position sur la question par le biais de la réponse à une question de la députée Danièle Forster sur la présence de trois conseillers d'Etat au Parlement fédéral: *«Il paraît excessif aux membres du Conseil d'Etat qui ont un mandat parlementaire d'affirmer que cette dernière charge représente une activité à 60 ou 70%. (...) le mandat de parlementaire fédéral n'empêche pas un membre du Conseil d'Etat d'assumer pleinement sa responsabilité de chef de département et sa charge de membre du gouvernement.»*

Conclusion: soit les autres membres du Conseil d'Etat vaudois sont vraiment bien payés pour une activité fort peu astreignante, soit les parlementaires fédéraux qui réclament une revalorisation de leur traitement en raison de l'importance du travail exigé par leur mandat sont des margoulins. ■

l'économie ne peut constituer tout au mieux qu'une étape intermédiaire, un gain de temps pour préparer des réformes nécessairement plus radicales. En effet, préconiser un usage plus efficace des ressources naturelles — moins d'énergie et de matière par unité produite — ne remet pas en cause la dynamique de l'économie moderne caractérisée par une constante accélération de l'innovation.

Ainsi il est à craindre que les gains de rationalisation acquis grâce à des techniques plus efficaces ne soient aussitôt perdus par une relance de la croissance mettant à nouveau en péril l'équilibre écologique. Pour Bierter, c'est donc la question des finalités qui se pose: de quelle vitesse de déplacement, de quelle quantité de biens avons-nous besoin, sachant qu'aujourd'hui l'homme occidental consomme dix fois plus d'énergie, de matières premières, d'eau et d'espace que son frère du Sud et étant acquis que notre modèle de consommation appliqué à la planète tout entiè-

re signifierait le collapse écologique? Bierter en appelle à une culture de la limite, à l'élaboration d'un modèle de société viable avec un volume de production stable puis décroissant, de manière à ne pas mettre constamment en péril les conditions biophysiques de la terre.

Programme ambitieux dont Bierter ne propose malheureusement pas les détails de la réalisation. Dans ce domaine de la recherche d'un équilibre durable entre l'homme et son environnement et d'une justice élémentaire entre les hommes, c'est en effet dans les détails, dans les étapes et les procédures que réside l'essentiel. Et peut-être que l'avenir préconisé par Bierter n'est pas hors de portée des mécanismes proposés par Schmidheiny: si le prix de la croissance matérielle est fixé suffisamment haut par le citoyen conscient des enjeux, alors le consommateur ne pourra que rompre avec la logique de l'accumulation et le producteur avec celle du chiffre d'affaires. ■

Il n'y a pas de révolution à attendre des prétendues privatisations

(pi) La publication des taux de fréquentation et de couverture financière des lignes régionales CFF a relancé le débat de leur possible privatisation, alors que les cantons préparent la contre-attaque (voir notre dernier numéro «Lignes en solde»). Il ne s'agirait en fait que de transférer ces lignes à des compagnies dites privées, en fait propriété des communes et des cantons qui prennent en charge leurs déficits. On n'imagine guère en effet un *golden boy* se lancer dans des OPA sur le trafic régional... La question est donc posée: y a-t-il un avantage à mieux séparer les tâches — le trafic à longue distance à la Confédération et aux CFF et le trafic régional aux cantons et à leurs compagnies privées ? Pour tenter d'y répondre, nous avons interrogé André Genoud, directeur des GFM, les Chemins de fer fribourgeois. Principale entreprise de transports publics du canton, les GFM sont le fruit de la fusion, il y a cinquante ans, de trois compagnies ferroviaires: le Fribourg – Morat – Anet, le Bulle – Romont et les Chemins de fer électriques de la Gruyère. Les GFM exploitent également la presque totalité des lignes de bus du canton et leur direction est commune avec celle des transports urbains de la ville de Fribourg.

Pour commencer, les CFF sont-ils une entreprise adaptée au trafic régional ?

Les CFF sont parfaitement adaptés: ils sont soumis aux mêmes lois et ont les mêmes objectifs, les mêmes missions que les compagnies privées. La seule différence tient à la couleur des wagons.

On parle pourtant de privatiser le trafic régional en le confiant aux compagnies privées, comme les GFM.

Rien n'empêche en effet les CFF de confier l'exploitation de leurs lignes à une autre entreprise pour des raisons économiques, ce qui tient plus de la rationalisation que de la privatisation. Ils pourraient par exemple arriver à la conclusion qu'il serait plus simple de gérer la ligne Yverdon – Payerne – Fribourg depuis Fribourg plutôt que depuis Lausanne ou Berne et d'en confier l'exploitation aux GFM. Diverses formes de

sous-traitance sont possibles: nous pourrions nous assurer que la circulation des trains, ou prendre aussi en charge la «desservance» des gares, l'entretien de la voie, l'horaire, etc. On peut encore imaginer que la ligne devienne propriété des GFM, mais il faudrait alors s'entendre sur les modalités financières (lire l'encadré). L'opération peut être économiquement intéressante.

Il y a les économies, mais il y a aussi la proximité... Les GFM ne sont-ils pas plus proches des utilisateurs de cette ligne que les CFF ?

Nous avons exactement les mêmes problèmes, à savoir combien de prestations par jour voulons-nous offrir, à quel prix. Concernant l'adaptation de l'offre aux demandes de la clientèle, la proximité peut certes favoriser de meilleures décisions. Mais comme les CFF, nous devrions répondre aux be-

Les GFM sont entièrement en mains publiques. L'entreprise s'est caractérisée ces dix dernières années par une forte croissance des prestations offertes, fruit de la volonté politique de maintenir et de développer un réseau dense de transports publics, parallèlement à la mise en service de l'autoroute N12. De 1980 à 1990, le nombre de voyageurs-kilomètres train est passé de 22,4 à 32,2 millions. Progression également spectaculaire avec les bus: le nombre de lignes exploitées est passé de 26 à 55, les kilomètres parcourus ont presque doublé et le nombre de voyageurs est passé de 3,8 à 5,6 millions.

Le taux d'occupation des trains-voyeurs est excellent comparé à celui des lignes CFF: 40% en Gruyère, 47% entre Fribourg et Anet. Cela ne signifie pas que le taux de couverture financière soit meilleur qu'à la régie fédérale: le produit des transports est de 8,5 millions en 1991 pour des charges de 37,7 millions.

Les GFM sont également actifs dans la promotion du rail industriel: ils possèdent des terrains près de Bulle qu'ils réservent à des entreprises clientes du rail.

soins d'Yverdon, de Payerne, d'Estavayer et de Fribourg. La seule différence réside dans le coût d'exploitation de la ligne: nous avons établi un projet et nous arrivons à une économie d'environ deux francs le kilomètre.

Par quels moyens ?

L'exploitation de cette ligne n'augmenterait pas nos frais d'administration, parce que nous sommes équipés: nous possédons déjà la ligne à voie normale Fribourg – Morat – Anet. Il faut reconnaître aussi que les frais d'administration des lignes régionales sont plus importants aux CFF que dans les compagnies privées.

On peut aussi imaginer que les CFF abaissent leurs frais administratifs au niveau de ceux des GFM...

C'est une question de comptabilité: ça

dépend de ce que l'on met à la charge de la ligne. En fait l'économie serait plus comptable que réelle. Sur le plan de l'économie générale, je ne pense pas qu'il y ait de grandes économies à faire, mais les discussions sont en cours. La ligne Yverdon – Fribourg devrait donc être une ligne-test pour voir si ce que l'on appelle faussement la privatisation, qui n'est que le transfert de l'exploitation d'une entreprise nationale à une entreprise régionale, peut apporter des gains substantiels aux CFF. L'exercice serait plus difficile à réaliser sur les axes de grand trafic où circulent des trains intercity et directs, pour des questions d'exploitation.

Mais n'est-il pas imaginable que les CFF ne s'occupent plus que du trafic à longue distance et qu'ils louent des plages horaires aux GFM qui seraient chargés du trafic régional ?

C'est techniquement possible. Mais financièrement le gain serait certainement nul. Les véhicules coûtent le même prix, l'entretien de la voie aussi, nos salaires et conditions sociales sont alignés sur ceux de la régie... Il ne faut pas attendre de révolution de ces prétendues privatisations.

Les GFM se sont pourtant fait remarquer ces dernières années par un taux de croissance important du trafic régional, croissance plus forte que celle enregistrée sur les lignes régionales CFF.

Les conditions ne sont pas les mêmes: il

est vrai que nous avons observé une augmentation du trafic voyageur de 50% en dix ans, mais nous partions de beaucoup plus bas. Les CFF avaient déjà un niveau de prestation extrêmement élevé sur les lignes régionales. L'augmentation du nombre de voyageurs est le résultat de l'alignement de notre offre sur celle des CFF. Mais le prix par kilomètre-voyageur est resté à peu près le même et il y a eu un investissement correspondant: l'effort financier du canton de Fribourg a été considérable.

A leur échelle, les GFM ont également quelques expériences de «privatisation».

Par exemple, le soir nous assurions les correspondances à Palézieux et à Bulle pour le dernier TGV arrivant à Lausanne vers 22 heures. La fréquentation était faible et nous avons confié ce service à des entreprises de taxi: le coût annuel est passé de 330 000 à 10 000 francs environ. Voilà un bon exemple: il faut remplir la tâche d'intérêt public dévolue, mais dans l'exercice de cette tâche, il faut utiliser le meilleur moyen à disposition, qui peut être le recours à des privés. En l'occurrence, les entreprises de taxi travaillent à leur tarif habituel et nous envoient leur facture.

Dans certains cas nous avons recours à des privés pour réaliser des économies, dans d'autres pas: en Haute-Gruyère, nous avons constaté que la fréquentation des trains du soir ne dépassait jamais trente personnes; le service se fait maintenant par bus. Dans le même esprit, nous avons introduit les bus Pyja-

ma le soir depuis Fribourg en direction de la Singine et du Gibloux: un seul véhicule assure pour le compte des GFM la desserte de plusieurs lignes en fonction des destinations des voyageurs présents. Concrètement, il y a deux départs, à 21 et 23 heures, et ce sont les voyageurs présents qui déterminent le trajet du bus. Le taux d'occupation est excellent. Pour la Singine seulement, l'exploitation traditionnelle des courses du soir revenait à 260 000 francs, alors que le bus Pyjama ne coûte que 70 000 francs. Il faut pourtant relever que ce système d'exploitation est en contradiction avec la concession qui nous est délivrée par l'Office fédéral des transports et qui nous oblige à exploiter des lignes... Nous souhaiterions obtenir des concessions de zone qui nous permettraient d'être beaucoup plus souples.

Il y a pourtant un discours assez répandu qui prétend que le secteur privé est capable d'offrir des prestations à meilleur coût que le secteur public. Ressentez-vous, en tant qu'entreprise para-publique, des contraintes qui vous empêchent d'offrir des prestations au même prix qu'un privé pourrait le faire ?

La principale contrainte, c'est que nous avons un régime social beaucoup plus favorable pour le personnel que dans les entreprises entièrement privées. Le grand risque d'une déréglementation pure et dure serait de ficher en l'air tout un acquis social mis en place depuis de longues années.

Cela dit, nous avons nous-mêmes confié l'exploitation de quelques lignes de bus à des entrepreneurs qui sont meilleur marché que les GFM. Certaines économies sont possibles pour les privés parce que leur localisation permet de diminuer le nombre de courses à vide, grâce à l'engagement de personnel à temps partiel ou en ayant recours à des véhicules plus petits; mais alors c'est parfois nous qui devons assurer le service aux heures de pointe et dans tous les cas nous sommes derrière en cas de pépin. Cette sécurité a aussi son prix. D'autres économies se font au détriment de normes que nous avons ou qui nous sont imposées, par exemple pour nos garages. Ils sont équipés pour répondre aux exigences de protection de l'environnement, ce qui n'est pas toujours le cas des privés qui travaillent pour nous. L'exploitation est donc effectivement moins coûteuse, mais pas toujours pour la même qualité de prestation ni pour le même produit. ■

Partage des compétences... et des déficits

Inutile de parler de privatisation ou d'exploitation par une compagnie régionale plutôt que nationale tant que les modalités financières ne seront pas clairement établies. Or actuellement, il existe deux régimes de financement: le déficit des lignes régionales CFF est pris en charge par la régie, après déduction des indemnités de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale; les lignes propriété des entreprises concessionnaires sont, elles, en partie financées par les cantons et les communes qui les détiennent. Cantons et communes souhaiteraient unifier les modes de financement et faire profiter toutes les

lignes, celles des CFF comme celles des compagnies privées, de la même participation financière de la Confédération. Du côté fédéral, on souhaite également parvenir à un seul et même système, mais en demandant aux cantons de participer au déficit des lignes régionales CFF... Chacun reconnaît pourtant que le système actuel est injuste puisqu'il charge financièrement les régions qui ne sont pas desservies par les CFF.

Même injustice pour les dessertes par bus: le déficit des lignes PTT est pris en charge par la régie alors que les lignes «privées» sont généralement financées par les cantons et les communes.

Cent ans de littérature populaire en Suisse romande

Dans le cadre d'un des programmes nationaux de recherche confiés au Fonds national par le Conseil fédéral, une équipe de jeunes chercheurs a étudié un domaine fort négligé jusqu'ici, celui de la littérature populaire romande. Ce qui nous vaut leur rapport de travail: «Littérature populaire et identité suisse» et une anthologie: «Bonnes Lectures».

Un problème de définition

Qu'est-ce que la littérature populaire ? La réponse n'est pas aisée. «Populaire» ne peut caractériser ni le statut social des auteurs (qui appartiennent presque tous à la petite ou moyenne bourgeoisie) ni un public spécifique (surtout au XIX^e siècle), ni les personnages mis en scène dans ces fictions (le monde ouvrier est absent), ni l'idéologie qu'elles véhiculent (en quoi le silence gardé sur la sexualité, le pouvoir de l'argent, les antagonismes sociaux serait-il typiquement populaire ?), ni même les tirages et les prix (les tirages varient beaucoup selon les époques; aujourd'hui les volu-

mes des Editions Mon Village coûtent 19,50 francs, ceux de La Matze 27 francs). La littérature populaire n'est pas un genre défini ni une production dont les caractéristiques seraient constantes et les frontières bien délimitées, frontières dont les lecteurs et les éditeurs se soucient d'ailleurs bien moins que les théoriciens de la littérature — et les chercheurs du FNRS. D'où la nécessité d'opérer une «périodisation» (1880-1930; 1930-1949; 1950-1985) pour tenir compte de l'évolution de cette littérature. Et d'utiliser une méthode empirique, utilisant des critères externes (ce qui tient au monde de la production) et internes (tout ce qui a trait au monde raconté) pour essayer de caractériser le phénomène.

Supports et contenus

Le rapport fournit une masse de renseignements précieux sur le rôle des almanachs (quand les livres étaient chers), sur le relais pris par les collections bon marché (ainsi le «Roman romand» chez Payot avec des tirages considérables — jusqu'à 15 000 exemplaires en comptant les rééditions), sur le large public qui donne à certains auteurs, dès les années trente, la reprise en feuilleton, dans de nombreux journaux romands, d'un de leurs ouvrages. Et sur l'apparition récente de maisons spécialisées (Les Editions Mon Village, celles de La Matze); la littérature populaire est devenue aujourd'hui «un véritable créneau, à exploiter comme un autre, avec un cloisonnement assez net des publics, et une stratégie de vente, de diffusion et de publicité ajustée de cas en cas». Marché profitable: l'auteur-éditeur Albert-Louis Chappuis vit, dit-on, une partie de l'année aux îles Seychelles; il «se construit villa avec piscine à l'ombre de la ferme ancestrale, mais dans le même temps il écrit un roman intitulé Le Village sans villa». En ce qui concerne le contenu, les chercheurs — surtout pour la première

période où la production est la plus homogène — mettent en lumière les thèmes dominants. C'est une littérature d'édification, qui prône la famille, une morale conformiste et le juste milieu (toutes valeurs données comme un fait de nature et non de culture). Elle exploite des schémas récurrents, opposant par exemple la campagne, laborieuse mais saine, à la ville pervertie. Elle est plutôt xénophobe, professant la méfiance à l'égard de l'étranger, élément perturbateur. Mais l'enquête souligne aussi tous les vides que cache ce monde illusoirement plein, paisible, harmonieux. Le corps, l'argent, les ouvriers, les antagonismes sociaux ou culturels, les rapports de force sont quasiment absents. Et ni les institutions (politiques, scolaires) ni l'Histoire ne constituent des thèmes ou des ressorts déterminants — quand ils ne sont pas simplement occultés.

Quelle identité suisse ?

Au terme de l'enquête, les auteurs avouent leur déception. Car cette littérature (dont ils ont montré combien elle vante un «patriotisme privé», limitée à la sphère familiale et locale, évacuant l'Histoire qui a fait la Suisse) met en scène des personnages qui n'ont guère la conscience ou le souci d'une identité, de leur identité suisse. Faut-il en conclure que ce silence témoignerait, aujourd'hui tout au moins, d'une réalité: pour beaucoup de citoyens, «la Suisse n'existe pas»? Ou admettre plutôt que les valeurs qu'a longtemps prônées notre littérature populaire n'ont en fait rien de spécifiquement suisse? «Et si la littérature populaire (ou du moins une grande partie des textes ainsi classés) avait elle aussi, comme c'est le cas des contes qu'a étudiés Propp, un fond unique et limité, exprimé souvent selon des schémas mémoriaux? D'où qu'elle soit ou presque (dans le domaine de la culture occidentale, disons), ne véhiculerait-elle pas les mêmes grandes antinomies, ne mettrait-elle pas en scène des luttes éternelles, nourries par la tradition littéraire, la religion, la philosophie occidentale, celle de la campagne contre la ville, celle de la morale et du «juste milieu» contre les excès de tout genre, et ainsi de suite?»

A qui, à quoi sert la littérature populaire ?

«Les livres édités à Vuillens ont leur place dans la plupart des fermes du canton de Vaud et de la Romandie, à côté du téléviseur.» Mais comment ces milliers de souscripteurs accordent-ils le monde de

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Jean-Luc Seylaz

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

DP estival

Traditionnellement, DP espace ses parutions durant l'été. Le prochain numéro paraîtra le 27 août.

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos lecteurs.

leurs lectures avec celui du *Téléjournal*, qu'ils regardent certainement, ou de *Temps présent* — quand il leur arrive de suivre cette émission ? En d'autres termes, que demandent-ils à leurs lectures: une image d'eux-mêmes et une confirmation de leur vue du monde ? ou de quoi rêver ? Si le réalisme affiché par ces fictions est illusoire, quelle est la fonction et à quoi tient le succès de cet irréalisme ? Cette dénégation de réalités fondamentales (le sexe, l'argent, le pouvoir) à qui et à quoi sert-elle ? Plus objet du désir que reflet du réel, le monde de la littérature populaire permet, me semble-t-il, aux lecteurs de retrouver leurs fantasmes, ou si l'on préfère de rêver — ce qui est un rôle évident de la fiction; et d'échapper ainsi dans l'imaginaire à tout ce qu'ils subissent bon gré mal gré: les réalités politiques et économiques, les rapports de pouvoir. Tout en confortant en eux la morale que leur enseignent l'école et l'Eglise. Mais cette vaste entreprise de catéchisation est tout aussi utile à ses producteurs. Car ce n'est pas à leurs pairs que ceux-ci destinent leurs ouvrages. Catéchiser, c'est aussi manipuler. La littérature populaire produit *«elle-même un discours conservateur qui véhicule des valeurs culturelles (les siennes, c'est-à-dire celles que les auteurs, la classe à laquelle ils appartiennent, le courant d'idée dominant ont choisies comme illustrant la meilleure manière d'être Suisse)»*. La littérature populaire est sans doute ce que demande le peuple. Mais elle est tout autant ce que les classes dirigeantes jugent bon pour le peuple.

Jean-Luc Seylaz
(à suivre)

Littérature populaire et identité suisse. Récits populaires et romans littéraires: évolution des mentalités en Suisse romande au cours des cent dernières années. Réalisé sous la direction de Roger Francillon et Doris Jakubec par Daniel Maggetti, Dieter Müller, Jean-Marie Roulin, Ursula Stolz-Moser, Martine Vetterli-Verstraete. Lausanne, L'Age d'Homme, 1991.

Souhaitez-vous partager un passionnant souper avec un parlementaire romand à Berne ? Il vous suffit pour réaliser ce rêve de trouver un titre au nouvel hebdomadaire socialiste romand qui paraîtrait paraître dès l'année prochaine. C'est la proposition faite aux lecteurs du numéro 0 de ce journal édité par la coordination socialiste romande et financé par les PS cantonaux.

DE BARCELONE À VEVEY

Jeux, spectacle, opéra

Privés d'Olympiades, les Vaudois n'auront pas de superproduction télévisée à produire en ouverture des jeux, mais ils ont démontré en 1977 que la dramaturgie ressourcée à la fontaine de la tradition populaire pouvait créer un univers poétique.

(ag) Je n'avais pas vu l'ouverture des jeux de Los Angeles, ni la mise en scène de Séoul, ni le pastiche d'Albertville. Mais j'ai bien reçu les images du stade Montjuïc, à Barcelone.

Qu'est-ce qu'un spectacle créé en direct pour 100 000 personnes et à distance pour trois milliards de téléspectateurs ? La question est pour les Vaudois sujet actuel de réflexion, puisqu'ils vont préparer pour 1999 leur prochaine Fête des vigneron. J'avais, quand Henri Debluë avait été désigné comme poète de la fête de 1977, longuement discuté avec lui (c'était au café de Forel-Lavaux) du sens de la tradition populaire. Comment la théâtraliser à partir du thème des cycles naturels qui veulent, qui voudraient, qu'à la pluie, ou même à la grêle, succèdent le beau temps et la vendange ? Barcelone donc réactualisait le débat.

Tout d'abord, il faut constater la multiplication des grandes mises en scène télévisées: même les cortèges sont devenus jeux de théâtre, comme celui du bicentenaire de la Révolution française (mais là encore, c'est la rénovation d'une vraie tradition populaire: avec masques, danses, costumes, prouesses, tambours, fouets, un vrai cortège est théâtre). Le public ne semble pas blasé par cette abondance que lui apporte dans son fauteuil la télévision. Mais il peut comparer et il ne suffit plus pour l'esbaudir de multiplier des figurants et des costumes s'agitant comme des vagues ou des feuilles, ou de mettre au point quelque machinerie que la technique moderne rend plus facilement réglable.

Théâtre éclaté

A Barcelone, il y avait des centaines de figurants courant et se regroupant pour figurer quelque symbole (un cœur !), il avait un peu de machinerie: un Hercule géant (qui faisait plus penser à Don Quichotte, de la Manche qui n'est pas loin, qu'à un demi-dieu grec), il y avait un bateau affrontant tempêtes et monstres, se cassant et démantant avant de triompher du mal et de, miraculeusement, se recoller. Certes, dans un sta-

de à grande échelle, il faut des effets grossissants que n'exige pas la place du Marché à Vevey, intime en comparaison. Mais la machinerie montre ses limites si elle n'est pas au service de la dramaturgie; même remarque pour l'effet farandole.

Les Espagnols ont tenu, en dépit de ces concessions, à rompre avec une surenchère Disneyland en confiant à une troupe de théâtre, la Fura del Baus, ce spectacle qui, presque inévitablement, a retrouvé la thématique simple de la lutte de l'homme ou du héros contre les forces hostiles, déchaînées.

Cette dramatisation simple (un peu simpliste même) mise en valeur par la musique, mais sans texte porteur, est intéressante à observer: les nouveaux spectacles médiatisés ne dévalorisent pas la Fête des vigneron, conçue comme enchaînement de tableaux de danse et de théâtre. En revanche, les effets trop faciles d'une mise en scène «et dansons-en-rond» révéleraient leur usure.

Pour conclure la fête olympique, on vit, sur le plateau-proscenium aménagé dans le stade, s'avancer six stars de l'opéra qui interprétèrent, sur le bruit de fond de 10 000 athlètes rassemblés, quelques grands airs du répertoire.

C'était gratuit, mais significatif, outre la référence à la culture portée par des vedettes prestigieuses, d'une volonté d'intégrer le chant à la représentation, comme le rappel que tout spectacle complet est opéra. Mais à Barcelone, ce théâtre complet était éclaté: jeu dramatique, puis pot-pourri de grands airs; l'importance des costumes était même figurée séparément par un défilé de mode, incongru en dépit de la beauté des mannequins.

Le vrai spectacle est opéra. La Fête des vigneron est un opéra sur fond de tradition populaire. Les grandes représentations télévisées ne la démodent pas: elles l'orientent à la fois vers la mise en valeur de la tradition authentique du folklore et vers son dépassement en théâtre-opéra, plus dépouillé et ramassé que jadis.

On souhaiterait que s'ouvre le débat préalable. ■

Devoir de vacances

(jd) Comme à l'accoutumée en cette période estivale, nous vous proposons un choix arbitraire d'événements qui n'ont pas toujours fait la une de l'actualité et qui ont peut-être échappé à votre attention.

1er juillet. Entrée en vigueur du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger. Cette innovation concerne environ 300 000 concitoyens et concitoyens qui pourront également signer initiatives et référendums. Jusqu'ici les Suisses de l'étranger devaient faire le déplacement en Suisse, ce qui explique que seuls 14 000 compatriotes s'étaient inscrits pour exercer leurs droits politiques. Le nouveau droit supprime les discriminations dues à l'éloignement plus ou moins important et aux moyens financiers. Néanmoins nous restons fondamentalement opposés à ce que des nationaux non résidents puissent se prononcer sur des objets sans avoir à supporter les conséquences de leur choix alors que les étrangers résidents en Suisse sont privés de ce droit.

4 juillet. Dennis Meadow, le célèbre auteur des *Limites de la croissance* (1972) revient à la charge vingt ans après avec *Au-delà des Limites*. Il prédit une situation critique d'ici trente ans, notamment une baisse brutale de la production industrielle et alimentaire si la croissance démographique, la dégradation de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables ne sont pas rapidement stoppées.

Réunis à Munich, les dirigeants des sept pays les plus industrialisés cherchent à donner un coup de fouet à l'économie mondiale. Ils ont parlé de baisse des taux d'intérêt pour stimuler l'investissement mais on n'a rien entendu à propos de croissance qualitative.

6 juillet. Les Démocrates suisses et leurs alliés de la Ligue des Tessinois ont déposé leur initiative «pour une politique d'asile raisonnable». Il s'agit de «préserver la Suisse du chaos pendant qu'il en est encore temps».

7 juillet. A en croire une enquête effectuée en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et en Suisse, les frais de représentation des entreprises (déplacements, logements, repas) connaissent une croissance rapide, à l'avenir plus rapide que celle du chiffre d'affaires. En Suisse ces frais sont aujourd'hui plus importants que les dépenses de recherche.

15 juillet. Le Département militaire fédéral pourrait se «civiliser». Selon un rapport commandé à l'ancien chef de l'armement, le DMF pourrait devenir un département de la sécurité englobant la protection civile, les douanes et le corps d'aide en cas de catastrophe. Un regroupement des offices existants permettrait de supprimer 350 places de travail dont huit au plus haut niveau. Attention les galons !

15 juillet. En cas d'adhésion de la Suisse à l'EEE, les salaires helvétiques baisseront, ne cesse de répéter le conseiller national Christoph Blocher. Vous n'avez pas attendu l'EEE pour payer des salaires inférieurs de 34 à 66% à ceux de Ciba à Monthey et de Lonza à Viège rétorquent le parti socialiste et les syndicats à l'industriel Blocher.

18 juillet. Dans une récente interview à la TV autrichienne, Adolf Ogi avait laissé entendre que la population helvétique n'était pas prête à accueillir de nombreux réfugiés de la violence yougoslave. Peter Arbenz confirmait quelques jours plus tard dans un quotidien saint-gallois que la solidarité ne se décrète pas administrativement. Réplique des premiers élus du peuple, les présidents du Conseil national et du Conseil des Etats qui demandent au Conseil fédéral d'ouvrir plus largement les frontières aux populations qui fuient les combats.

23 juillet. Les résultats de l'examen pédagogique des recrues 1989 sont maintenant connus (Pourquoi faut-il patienter trois ans pour les obtenir ?). La maîtrise de la lecture est à la baisse et si la violence contre les biens matériels est largement rejetée (81%), celle contre les personnes est considérée comme grave par 66% des recrues seulement.

26 juillet. L'Irak cède face au Conseil de sécurité de l'ONU: les experts pourront pénétrer dans les locaux du ministère irakien de l'agriculture pour y chercher d'éventuels documents et traces de programmes d'armement. La communauté internationale ne semble pas se faire le même souci à propos de l'Iran qui, depuis deux ans, a acquis pour 3 milliards de francs suisses d'armements auprès de la Russie, de la Corée du Nord, de la Chine et de divers pays d'Europe centrale et a passé commande à la Rus-

sie pour quatre milliards supplémentaires.

27 juillet. Depuis 1989, le nombre des nouveaux contrats d'apprentissage est en baisse. Secteurs particulièrement touchés par le désintérêt des jeunes: la construction, la restauration, la boulangerie, la mécanique automobile. L'apprentissage de commerce par contre attire toujours alors même que les débouchés dans ce secteur sont en baisse.

30 juillet. Arrestation de Rudolf Binda, marchand de vin, roi de la restauration et de l'immobilier zurichois, soupçonné de corruption de fonctionnaire. Rappelons que le chef de la direction cantonale de l'économie est sous les verrous depuis neuf mois, accusé d'avoir exigé des pots-de-vin — au total près de 5 millions de francs — des requérants de patentes d'alcool et d'autorisations d'exploiter cafés et restaurants. Quand un représentant de l'autorité publique, fort d'un arsenal réglementaire chicanier et démesuré, est tenté par les pratiques mafieuses. ■

MÉDIAS

Le nouveau quotidien tessinois *La Regione-Cantone Ticino*, né de *Il Dovere* et de *L'Eco di Locarno* paraîtra le 14 août. Cinq éditions régionales sont prévues et le tirage sera de 33 500 exemplaires.

Les *Luzerner Neueste Nachrichten*, le *Tages Anzeiger* et la *Berner Zeitung* publieront ensemble en septembre un supplément sur l'informatique et toucheront ainsi près de 1,2 million de lecteurs.

Super, un quotidien à sensation qui devait représenter le journalisme moderne en Allemagne de l'Est a cessé de paraître après quatorze mois d'existence. Une subvention de 21 millions de marks lui avait été versée par la Treuhand-Anstalt.

Un argument de vente de *Confrontations*, trimestriel de l'Organisation socialiste libertaire romande: «La presse alternative n'est plus financée par Moscou. Pensez-y, et abonnez-vous, crénom !»